



AUCH TERRITOIRE EN TRANSITION

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 5 impasse Fermat – 32000 AUCH

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 11 JANVIER 2014

Le 11 janvier 2014, l'assemblée générale ordinaire de l'association AUCH TERRITOIRE EN TRANSITION s'est tenue à AUCH, salle des cordeliers. Les membres ont été convoqués par le Conseil d'administration de l'association. Les convocations son parvenues aux membres de l'association par mail le 26 décembre 2013, soit 15 jours avant la date de l'assemblée générale.

Etaient présents les membres de l'association suivants :

Mario ESPIN, Bénédicte MELLO, Philippe LE GOANVIC, Yohann MICHAUD, Anne COMBY, Stéphanie KIFFER, Virginie SPADAFORA, Christophe COURTOT, Emilie PORTE, Nathalie MANZO, Alain LABANT, Christiane FILHOS et d'autres personnes venues découvrir l'association comme le témoigne la feuille de présence.

Conformément aux statuts de l'association, certains membres ont donné pouvoir à d'autres membres de l'association pour les représenter et voter en leur nom lors de cette Assemblée Générale Ordinaire :

M. Patrick ADDA donne pouvoir à M. Philippe LE GOANVIC,
Mme Cécile MARIE donne pouvoir à Mme Bénédicte MELLO.

Cette Assemblée Générale Ordinaire comprend donc 13 votants.

Mme Virginie SPADAFORA est désignée comme présidente de séance et Mme Anne COMBY comme secrétaire chargée de rédiger le procès verbal de la réunion.

La présidente ouvre la séance à 16h45 et, après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du rapport d'activité établi par le Comité de transition pour la période 13 octobre 2012 au 31 décembre 2013
- Approbation du rapport financier établi par le conseil d'administration pour la période 13 octobre 2012 au 31 décembre 2013
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant la période du 13 octobre 2012 au 31 décembre 2013
- Affectation des résultats
- Nomination, renouvellement ou démission de membres du Conseil d'Administration
- Fixation du montant de la cotisation annuelle d'adhésion pour l'année 2014
- Questions diverses

1^{ère} résolution : Approbation du rapport d'activité établi par le Comité de transition pour la période 13 octobre 2012 au 31 décembre 2013

Le rapport d'activité est présenté par la présidente de séance sous forme de diaporama.

Plusieurs points sont évoqués, complétés et questionnés au fil de la présentation :

- Réunions, travaux internes et formations
- Evénements de sensibilisation

- Actions en cours
- Perspectives pour 2014

Après délibération, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver le rapport d'activité de l'association, portant sur la période du 13 octobre 2012 au 31 décembre 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à 12 voix pour et 1 abstention.

2^{ème} résolution : Approbation du rapport financier établi par le Comité de transition pour la période 13 octobre 2012 au 31 décembre 2013

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association portant sur la période du 13 octobre 2012 au 31 décembre 2013, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à 12 voix pour et 1 abstention.

3^{ème} résolution : Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant la période du 13 octobre 2012 au 31 décembre 2013

Après délibération, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver la gestion des administrateurs en leur donnant quitus, valant renonciation à mettre en cause leur responsabilité civile pour d'éventuelles fautes de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à 12 voix pour et 1 abstention.

4^{ème} résolution : Affectation des résultats

Après délibération, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élevant à 680.51 euros, en report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à 12 voix pour et 1 abstention.

5^{ème} résolution : Election des administrateurs

Conformément aux statuts de l'association, les administrateurs en poste sont tous déclarés démissionnaires. Ils peuvent cependant se représenter à leur propre succession.

Après délibération, sont proposés au vote comme prochains administrateurs les membres de l'association suivants :

Prénom – NOM	Nationalité	Adresse	Profession	Fonction
Patrick ADDA	Française	5 impasse Fermat - 32000 AUCH	Conseil en entreprises	Administrateur
Anne COMBY	Française	22 rue de Boubée - 32000 AUCH	Ingénieur	Administratrice
Christophe COURTOT	Française	Au village – 32 390 MIREPOIX	Technicien territorial	Administrateur
Stéphanie KIFFER	Française	2 chemin du Haget - 32000 AUCH	Psychologue	Administratrice
Philippe LE GOANVIC	Française	Au Soulan - 32550 MONTEGUT	Enseignant	Administrateur
Virginie SPADAFORA	Française	17 rue Eugène Sue – 32000 AUCH	Environnementaliste	Administratrice

Il est précisé que tous les membres du conseil d'administration ont l'unique titre d'administrateur, sans autre notion ou fonction distinctive.
Ils exerceront leurs fonctions jusqu'à la prochaine Assemblée Générale annuelle, statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

6^{ème} résolution : Fixation du montant de la cotisation annuelle d'adhésion pour l'année 2014

Après délibération, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de conserver un montant de cotisation libre pour l'adhésion 2014 à l'association.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h00.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal, qui, après lecture, a été signé par la Présidente et la secrétaire de séance.

La Présidente de séance :

Virginie SPADAFORA



La secrétaire de séance :

Anne COMBY

